

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1256

Rubrik: L'invité de DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

Tu n'existes pas, mais je veux dialoguer avec toi!

JEAN-PIERRE FRAGNIÈRE,

Professeur à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (EESP)

Comme le temps passe! La dixième révision de l'AVS entre en vigueur et voilà que la onzième est mise en chantier. C'est vrai que d'importants aspects de la prévoyance vieillesse n'ont pas pu être considérés dans la dernière réforme.

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) en charge du dossier a publié un document de travail intitulé *Rapport du Département fédéral de l'intérieur concernant la structure actuelle et le développement futur de la conception helvétique des trois piliers de la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité*. Le projet est d'envergure. Le document a été porté à la connaissance du Conseil fédéral le 25 octobre 1995; «il ne constitue pas un programme législatif», mais «il doit être considéré comme une contribution du Département à ce vaste débat». Soixante-huit pages sans compter les annexes et la bibliographie. Le texte veut être une analyse solide des problèmes, mais il propose clairement des orientations politiques. En ce mois de mai, ce rapport fait l'objet d'un débat public organisé à Berne, au Bürgerhaus.

Lisez-le, vous y découvrirez des informations intéressantes et bien traduites en français. Relisez-le, vous n'en croirez pas vos yeux.

Cette longue dissertation ne considère pratiquement aucun des travaux conduits en Suisse latine. Et pourtant, tout le monde sait que, dans les domaines de la sécurité sociale, la contribution de la minorité latine peut être considérée comme importante et même un peu plus. Ainsi...

Pierre Gilliand et Stéphane Rossini ont achevé une étude majeure sur le Budget social de la Suisse. Ils montrent, en particulier, que l'effort social de la Suisse est bien en retrait en comparaison internationale. Vous n'en trouvez pas trace, ni dans le texte, ni dans les notes, ni dans la bibliographie.

Jean Kellerhals et son équipe examinent avec soin les formes de solidarité qui s'expriment entre les générations et les diverses modalités de l'entraide familiale. Vous n'en trouvez pas trace.

Christian Lalive d'Epinay, président de la commission qui vient de publier le rapport *Vieillir en Suisse*, dirige le Centre interfacultaire de Gérontologie à Genève. Il a conduit des travaux fondamentaux sur le vieillissement et l'évolution des cycles de vie. Vous n'en trouvez pas trace.

Hermann-Michel Hagmann habite à Sierre. Il est président du groupe d'experts qui anime le Programme national No 32, *Vieillesse*, au sein du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Ses analyses sur les politiques des populations ou encore sur le maintien à domicile

sont largement connues. Vous n'en trouvez pas trace.

Alain Clémence a examiné l'attitude des jeunes et de leurs parents par rapport à la sécurité sociale dans une recherche conduite en Suisse romande et en Suisse alémanique. Il propose, en particulier, des informations sur une question centrale: la disponibilité des jeunes de ce pays à exercer la solidarité entre les générations... donc aussi à payer l'AVS. Vous n'en trouvez pas trace.

Béatrice Despland est bien connue pour les synthèses qu'elle a publiées sur un thème-clé: la situation des femmes dans les assurances sociales. Vous n'en trouvez pas trace.

Martino Rossetti et Elena Sartoris ont produit un ouvrage remarqué sur le thème *Repenser la solidarité* (en italien, un bon résumé en français est disponible). Vous n'en trouvez pas trace.

Les autres collègues de Suisse latine qui ont apporté des contributions importantes à la réflexion sur la vieillesse et la sécurité sociale me pardonneront de ne pas les nommer dans ce texte trop court.

Le lecteur sérieux me dira: on ne peut pas citer tout le monde, il y a sans doute des auteurs de Suisse alémanique qui ont étudié les mêmes problèmes et qui peuvent suggérer des solutions. Eh bien, non! Sur beaucoup de questions évoquées ci-dessus, il n'y a pas d'étude équivalente conduite outre-Sarine.

Autres objections: ces travaux sont-ils disponibles, publiés, sérieux? Oui! Peuvent-ils enrichir et éclairer le débat? Nombre de personnes avisées qui se sont donné la peine d'en prendre connaissance estiment qu'ils sont «incontournables» dans le débat qui s'ouvre.

Que l'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas simplement d'«oubli», de «différences de points de vue», de «nuances», de «tiraillements» entre experts, etc. Ce qui se passe, c'est une «non-entrée en matière» sur des dimensions majeures de la réflexion proposée à propos de l'avenir des trois piliers.

C'est vrai, la Suisse ne va pas mourir s'il manque quelques noms dans une bibliographie. En revanche, on peut légitimement se poser des questions sur l'orientation de la onzième révision de l'AVS, surtout si la réflexion s'engage d'une manière aussi étroite. ■

Référence:

Rapport du Département fédéral de l'intérieur concernant la structure actuelle et le développement futur de la conception helvétique des trois piliers de la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité, Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne, Réf. 18.012.1/95.